



## Annulation achat cuisine

-----  
Par docsfred

Bonjour,

nous devons faire construire une maison sur un terrain et avons signer un bon de commande pour l'achat d'une cuisine chez la marque CASEO.

Lors de la signature nous avons mis sur le bon de commande sous réserve d'acceptation du prêt et de la construction de la maison.

Environ 8 mois après nous avons du nous désister du terrain initial car des fouille archéologique allez prendre encore plus de 1 an avant de commencer la construction.

nous avons donc trouver un autre terrain mais plus cher que le premier sur lequel avait était fait les plans de la cuisine. la réserve mise sur le bon de commande de construction de la maison suffit-elle a annuler la commande de la cuisine?

car entre temps nous avons signer chez un autre cuisiniste...

sachant que les plan de la maison ont complètement changer pour s'adapter au nouveau terrain.

nous n'avons verser aucun acompte lors de cette commande.

merci d'avance de vos réponse.